



Avis d'Appel d'offres National (AA0)

CI-ENERGIES

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° T 915/2021

1. Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES), dans le cadre de son budget 2021 ligne **235100**, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des **travaux de construction du centre des archives du secteur de l'électricité**.
2. Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

LOT	DESIGNATION	DELAI MAXIMUM D'EXECUTION
Unique	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES ARCHIVES DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE	Quinze (15) mois

Le marché issu de cet appel d'offres est à **prix global et forfaitaire**.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Service Acquisitions de CI-ENERGIES, sis à Abidjan Plateau, Immeuble HOUDAILLE, 1er étage porte A28, Tél : +225 27 20 20 68 26 / +225 27 20 20 61 46** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

CI-ENERGIES
DpAL/Service Acquisitions
Tour HOUDAILLE, Plateau – 1^{er} Etage Porte A28,
Tél : +225 27 20 20 61 46 / +225 27 20 20 68 26

de 08 heures 30 minutes à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 16 heures 30 minutes
Temps Universel, tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - *La conformité des pièces administratives et juridiques ;*
 - *La capacité technique et financière ;**(Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).*

6. Les candidats peuvent consulter gratuitement ou retirer le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après *contre* un paiement non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA (montant à payer contre reçu chez le caissier au 16^{ème} étage de la Tour EECI, Plateau Porte 16T02)**. La méthode de paiement sera en **espèces**.

Le document d'appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais par courrier express.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **CI-ENERGIES, en République de Côte d'Ivoire, Abidjan Plateau, Tour EECI, 1^{er} Etage, salle de réunions**, au plus tard le **07/01/2022, à 10 heures 00 minute Temps Universel**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et le cas échéant d'un observateur indépendant, qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **Salle de réunions du 1^{er} étage de la Tour EECI au Plateau le 07/01/2022, à 10 heures 30 minutes Temps Universel**.

8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offres établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances, d'un montant de :

- **Lot unique : Vingt et un million (21 000 000) FCFA**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de *cent vingt (120) jours* à compter de la date limite de dépôt des offres.

La garantie d'offre doit demeurer valide durant toute la durée de validité des offres et pendant 30 jours après l'expiration de la durée de la validité de l'offre soit (120 jours +30 jours = 150 jours).

9. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, CI-ENERGIES publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics de Côte d'Ivoire et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'ouverture des plis et de jugement des offres ou en délivrera copie à leur demande et à leur frais.

10. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais du titulaire.

11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019, portant code des marchés publics.